

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 10 MARS 2021

Session spéciale du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue par vidéoconférence le 10 mars 2021 à 18 h 30, conformément à l'arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec daté du 15 mars 2020, et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Absence : Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et madame Danika Dubé-Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Construction d'une nouvelle caserne, secteur Sawyerville et agrandissement de la caserne, secteur Johnville - Adjudication d'un contrat.**
- 5) **Facture d'Architech Design concernant les frais d'honoraires professionnels pour l'appel d'offres des casernes – Autorisation de paiement.**
- 6) **Dépôt du rapport annuel d'incendie 2020 de l'agglomération de Cookshire-Eaton.**
- 7) **Nominations à divers postes à la suite de la signature de la convention collective des pompiers.**
- 8) **Période de questions.**
- 9) **Levée de la séance spéciale.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général/secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

2) Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 2021-03-7700-A

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) Construction d'une nouvelle caserne, secteur Sawyerville et agrandissement de la caserne, secteur Johnville - Adjudication d'un contrat.

Résolution 2021-03-7701-A

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour la construction d'une nouvelle caserne, secteur Sawyerville et agrandissement de la caserne, secteur Johnville, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre (prix incluant les taxes) :

Soumissionnaire	Prix (taxes incluses)
Construction Alain Morin Inc.	1 833 068,27 \$
Construction Olivier & Lyonnais Inc.	1 481 567,85 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de Jean Mailhot, architecte, Architech Design, datée du 26 février 2021;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu :

QUE le contrat pour la construction d'une nouvelle caserne, secteur Sawyerville et agrandissement de la caserne, secteur Johnville, au montant de 1 481 567,85 \$ (incluant les taxes) soit adjugé à Construction Olivier & Lyonnais Inc., conformément à leur soumission ouverte le 26 février 2021 et aux documents d'appel d'offres;

QUE l'adjudication de ce contrat est conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 277-2021-A remplaçant le Règlement 268-2020-A par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Facture d'Architech Design concernant les frais d'honoraires professionnels pour l'appel d'offres des casernes – Autorisation de paiement.

Résolution 2021-03-7702-A

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de 1 149,75 \$ à l'entreprise Architech Design concernant les frais d'honoraires professionnels pour l'appels d'offres pour la construction d'une nouvelle caserne d'incendie dans

le secteur Sawyerville et l'agrandissement de la caserne d'incendie du secteur Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Dépôt du rapport annuel d'incendie 2020 de l'agglomération de Cookshire-Eaton.

Résolution 2021-03-7703-A

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu par la Ville de Cookshire-Eaton :

D'adopter le rapport d'activités pour l'année 2020 du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton tel que déposé en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, conformément à la Loi sur la sécurité incendie (LRRQ c S-3.4);

DE transmettre la présente résolution au ministère de la Sécurité publique du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Nomination à divers postes à la suite de la signature de la convention collective des pompiers.

Résolution 2021-03-7704-A

ATTENDU QU'à la suite de la signature de la convention collective, des postes devaient être comblés;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu;

QUE l'attribution des postes va comme mentionné ci-dessous :

POSTE	NOMINÉ
Capitaine de la caserne du secteur 1	M. Maxime Lamontagne Cyr
Lieutenant de la caserne du secteur 2	M. Bradly Hodge Laroche
Lieutenant de la caserne du secteur 3	M. Yannick Royer
Magasinier	M. Gilles L'Heureux
Poste à la prévention	M. Dany Landry

Une copie de la présente résolution sera transmise au syndicat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Période de questions.

Aucune.

9) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2021-03-7405-A

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 18 h 48.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Sylvie Lapointe
Mairesse



Martin Tremblay
Directeur général/secrétaire-trésorier